

L'équilibriste

Le gouvernement appuiera les minorités francophones des autres provinces quand ce sera également dans l'intérêt du Québec

PHILIPPE ORFALI

Mardi 20 janvier. Flanqué des ministres de la Francophonie de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, le Québécois Jean-Marc Fournier demande — réclame — au grand patron de Radio-Canada, Hubert T. Lacroix, le maintien des services de langue française en milieu minoritaire.

Coup de théâtre le lendemain: son gouvernement exige de la Cour suprême qu'elle limite l'accès aux écoles de la minorité francophone du Yukon, craignant sinon des répercussions au Québec.

Vingt-quatre petites heures d'écart qui illustrent tout le jeu d'équilibriste auquel doit se livrer le Québec dans la famille canadienne-française.

Près de trois semaines se sont écoulées depuis, mais les

Malgré son statut majoritaire au Québec, le français n'en demeure pas moins menacé, selon le ministre Fournier

organismes francophones hors Québec n'ont pas décollé. Que le Québec trouve une façon d'arrêter de nous nuire, ont-ils lancé.

En rencontre privée avec les représentants d'une quarantaine de leaders francophones, jeudi à Ottawa, le ministre Fournier, responsable des Affaires intergouvernementales et de la Francophonie canadienne, n'a pas bronché.

S'il a dit comprendre « la déception des communautés concernant la position du Québec dans l'affaire du Yukon », Jean-Marc Fournier juge que « la différence de nature » entre le gouvernement du Québec et le milieu asso-

630

écoles primaires et secondaires francophones et acadiennes en contexte minoritaire au Canada

ciatif peut faire en sorte que l'un et l'autre prennent des routes différentes.

« C'a été une discussion à la fois difficile et tendue, mais aussi porteuse, avec M. Fournier. C'est clair qu'on ne s'entendra pas sur le dossier du Yukon. Le Québec juge que les

gouvernements doivent conserver le droit de trancher qui peut être admis dans les écoles », affirme Marie-France

Kenny, présidente de la Fédération des communautés francophones et acadienne.

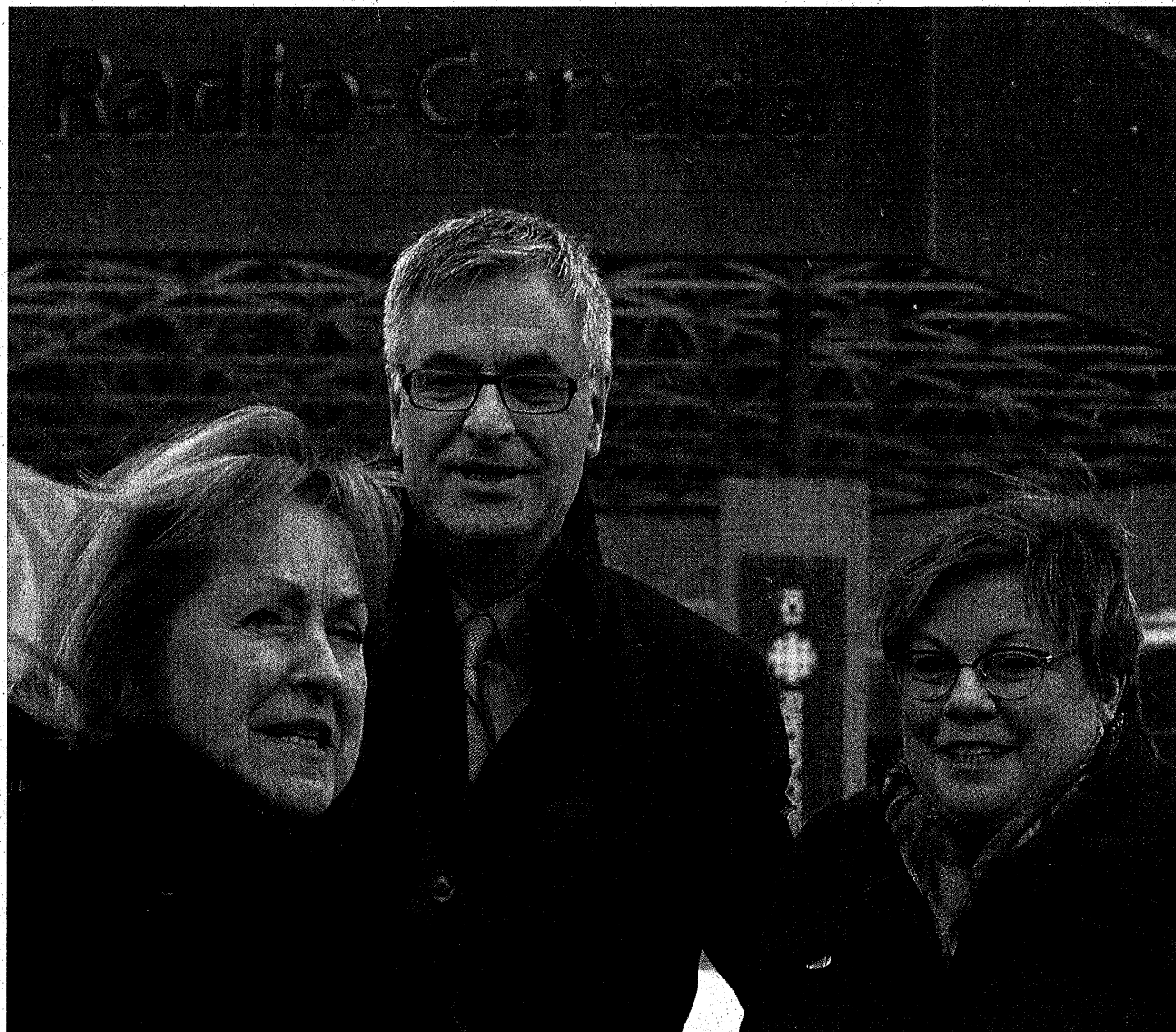
Malgré son statut majoritaire au Québec, le français n'en demeure pas moins menacé, rappelle M. Fournier.

Tout en souhaitant ce qu'il y a de mieux aux francophones des autres provinces, le Québec doit se préoccuper de ses propres intérêts.

Appui aux minorités francophones il y aura donc, mais quand cela sera également dans l'intérêt du Québec.

Un fossé se creuse

Après avoir mené lui-même ses propres batailles en matière de langue, le Qué-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le 20 janvier dernier, le ministre québécois responsable de la Francophonie canadienne, Jean-Marc Fournier, flanqué de ses homologues de l'Ontario, Madeleine Meilleur, et du Nouveau-Brunswick, Francine Landry, réclamait auprès du grand patron de Radio-Canada, Hubert T. Lacroix, le maintien des services de langue française en milieu minoritaire.

bec s'est fait peu à peu discret sur ce front au cours des dernières décennies, sauf dans le dossier des écoles passerelles, qui permettaient à des Québécois francophones d'utiliser l'école anglaise privée non subventionnée pour acquérir le droit d'inscrire leurs enfants à l'école anglo-québécoise publique par la suite.

Si les années 1960 et la Révolution tranquille ont mené, d'une part, à la naissance d'une identité québécoise et,

de l'autre, à une prise de conscience collective en Ontario français et ailleurs, le fossé entre les minorités francophones des autres provinces et le Québec s'est accru encore davantage à partir de 1988, lorsque l'Alberta et la Saskatchewan ont fait adopter des lois se déclarant unilingues anglophones, estime Pierre Foucher, professeur de droit spécialisé en droits linguistiques à l'Université d'Ottawa.

« Robert Bourassa se trou-

vait alors en tournée dans l'Ouest. Il n'a pas bronché, il n'a absolument rien fait lorsque ces gouvernements ont aboli leurs obligations linguistiques envers les francophones », soutient-il.

Reste à voir si « l'incident » du dossier de la Commission scolaire francophone du Yukon aura des répercussions aussi durables sur les relations entre le Québec et les minorités francophones.

Le Devoir

1,1

million de Canadiens ont le français comme première langue officielle parlée à l'extérieur du Québec